

## conclusion

### le défi du dénuement sahélien

L'analyse géographique du Gourma dégage un certain nombre de contradictions profondes caractéristiques de nombreuses régions de même latitude et dans lesquelles résident les raisons du dénuement dramatique de la condition sahélienne.

La première contradiction se manifeste lorsqu'on constate l'exercice de deux contraintes, de force égale mais de sens opposé : une dépendance étroite des régions périphériques, un enclavement régional rigoureux. Chacun des peuples qui cohabitent ou se partagent l'intérieur de la Boucle du Niger, y trouve en fait une aire d'expansion ou de repli, une zone utile comme complément, voire anciennement une marche militaire. Aucun d'entre eux n'a assis dans ce triangle deshérité le centre d'une organisation historique et spatiale longuement et fortement structurée. Pour chacun d'entre eux, le Gourmaest annexe régionale que les péripéties de l'histoire peuvent doter d'autonomie mais qui demeure comme une avant-garde hasardée. Dans leur migration constante vers le S les Kel Tamacheq sahariens ont trouvé là une aire de pâturages généreux mais qui, faute de points d'eau permanents, demeure d'utilisation saisonnière. Leur base régionale essentielle, là où ils vivent la plus grande partie de l'année, là où ils tentent de se fixer le cas échéant, demeure la Vallée, de Tombouctou à Gao. Exceptionnels, nous l'avons vu, sont les groupes de pasteurs dont les territoires s'inscrivent en totalité dans le Gourma et, tout récent, est le dégagement du peuple Iklan qu'un type d'économie sensiblement différent et une autonomie socio- politique encore fragile conduisent à se confiner plus étroitement dans l'intérieur de la Boucle.

Pour les Peul du Gourma, point de doute. Le Delta intérieur du Niger demeure le « leydi » par excellence, le territoire vital et historique. Le Gourma n'est que le pâturage saisonnier et les groupes peul de la Région des Monts ne sont là que les gardiens et les surveillants de cette marche. Il a été précisé combien pour ceux-ci la dualité complémentaire Bourgou du Delta-pâturages sahéliens du Gourma était à la fois précieuse et encline à une composition plus spécifiquement bovine et laitière des troupeaux. Les groupes d'éleveurs qui organisent en année humide leur transhumance annuelle uniquement dans le Gourma rejoignent à la moindre sécheresse le Bourgou considéré toujours comme la réserve de repli. Mopti et les centres semi-urbains de la bordure orientale du Delta, de Ngouma et Fatoma, sont à la fois les foyers islamiques et les places commerciales les plus prisées pour les Peul du Gondo, du Dalla, du Boni.

Les groupes sonrai des Monts du Hombori et des rives du Gorouol méridional ne sont que les éléments résiduels et dénaturés d'une occupation que la découverte des mares aménagées révèle d'une grande ampleur, et étendue à la plus grande partie de la région. Cependant, même en cette période où fut réussie une remarquable maîtrise du milieu sahélien, la vallée était, du Lac Débo à Ayorou, la pièce maîtresse, l'axe du Royaume des Askia, comme elle le demeure pour le peuplement son raï contemporain. La colonisation du Nouveau Pays Dogon recouvre, il est vrai, largement ce qui fut l'Antique pays de ce peuple dans la plaine du Gourma méridional et y a élaboré depuis un demi-siècle les terroirs les plus productifs. Cependant si entre Vieux et Nouveau Pays Dogon l'importance relative s'est déjà inversée économiquement et en passe de l'être démographiquement, les plaines du Séno-Gondo demeurent en leur organisation humaine, en leur vie rituelle des projections du Vieux Pays Dogon réalisé sur le Plateau de Bandiagara.

Ainsi à des degrés et sous des formes différentes les peuples divers qui ont pénétré le Gourma et le partagent en grandes zones d'influence, puisent leurs racines, entretiennent les connexions historiques et économiques les plus étroites, dépendent largement pour l'équilibre de leur genre de vie des régions limitrophes. L'horizon septentrional pour les Tamacheq, la Vallée de Gao pour les Sonrai, le Bourgou du Delta intérieur pour les Peul, les Falaises du Plateau de Bandiagara pour les Dogon. Lieu de rencontre des hommes et des influences issus des régions périphériques, le Gourma demeure en la dépendance économique de celles-ci.

L'enclavement du Gourma prend alors tout son sens défavorable. La vulnérabilité et la faiblesse des moyens de communications ralentissent, renchérissent et étioient l'exercice souhaitable des relations inter-régionales dont la nécessité s'inscrit dans la nature et dans l'histoire. La situation périphérique des marchés les plus actifs, le dénuement incroyable des habitants du Gourma en tout ce qui est produit et service de nature moderne, expriment clairement cette première contradiction fondamentale.

La seconde contradiction régionale apparaît lorsqu'on rapproche la faiblesse incontestable du potentiel de ressources régionales et l'évolution « maximisante » de l'exploitation du milieu naturel. Il est banal de rappeler qu'en milieu sahélien ce potentiel est essentiellement limité par les ressources en eau. Mais ici, pour l'ensemble du Gourma septentrional et oriental, cette limitation zonale est rendue plus contraignante par les conditions hydrogéologiques, pratiquement l'inexistence d'eaux souterraines. Cette inexistence ne voue pas de façon absolue le Gourma à une occupation saisonnière strictement réduite à la période des pluies. Encore une fois un aménagement régional basé sur la conservation des eaux superficielles a permis dans le passé et peut permettre dans l'avenir une occupation saisonnière plus prolongée et plus assurée qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit les conditions régionales réduisent le potentiel utilisable des ressources naturelles à un niveau inférieur à celui qu'on peut rencontrer dans les mêmes conditions de zonalité. Des ressources plus assurées constituent l'originalité essentielle du Gourma des Monts et ont comme conséquence la diversité ethnique et l'ancrage sédentaire de cette région. Cependant l'avantage fut limité traditionnellement à une occupation obsidionale de 5 à 10 habitants au km<sup>2</sup> : à une population accrue récemment, répond dans cette région une mobilité nouvelle, preuve que la valeur du paramètre densité-sédentarité atteint très rapidement sa valeur maximum à travers les techniques actuelles d'utilisation de l'espace dans les conditions régionales.

Comme il en est souvent de même au Sahel, le dernier demi-siècle n'a pratiquement pas modifié les techniques d'utilisation de l'espace, n'a pas en conséquence relevé le potentiel de ressources utilisables, mais aboutit à une « maximisation » de l'exploitation du sol. Cette « maximisation » résulte du jeu de quatre variables :

- la croissance démographique,
- l'extension des surfaces cultivées par personne,
- l'accroissement du cheptel,
- la dilatation de l'aire pâturée par tête de bétail.

Il est difficile de préciser avec exactitude la croissance démographique régionale qu'on ne peut apprécier qu'à travers les dénombrements administratifs dont on connaît les inexactitudes. L'ordre de grandeur peut être cependant admis. En 1910, la population recensée dans le Gourma malien peut être évaluée entre 300 et 350 000 habitants (1). En 1970 dans les mêmes limites approximatives la population administrative a largement doublé et s'élève à quelque 760 000 habitants (2).

L'extension des surfaces cultivées par personne a été décrite dans ses raisons spatiales comme un des éléments caractéristiques de la nouvelle condition sahélienne. Le desserrement de la population sédentaire, les défrichements agricoles de plus en plus étendus pratiqués par les éleveurs et spécialement par les Iklan, la pression administrative très forte dans la période 1960-1967, certaines entreprises de développement agricole comme l'« Opération mil » dans le Séno, concourent nos jours à « maximiser » les surfaces emblavées par habitant de la région.

La maximisation du cheptel est on le sait une tendance générale dans les pays Sahel répondant à des causes variées et très profondes dont les principales ont déjà été soulignées dans cet ouvrage. Le troupeau est le seul moyen de capitaliser, le lait demeure la base alimentaire des pasteurs, le gros troupeau est une assurance contre les risques, la situation sociale de chaque individu dépend du nombre de ses animaux à travers un jeu de prêts et de dons fort complexe. Ajoutons à cela la raison essentielle : toutes les interventions techniques dans le domaine de l'élevage, vaccination, puits ... ont visé principalement l'augmentation du cheptel et permis l'exercice des tendances traditionnelles dans ce sens. Le résultat peut être rappelé : le cheptel régional évalué vers 1920 à quelque 300 000 bovins est de l'ordre de 1 400 000 têtes en 1970 (3) et les agrostologues signalent la dégradation des parcours (4).

Plus nombreux, les troupeaux « consomment » également plus d'espace par tête. La libéralisation des règles coutumières provoque dans le Gourma comme dans la Vallée des afflux désordonnés et excessifs

---

<sup>1</sup> *Statistiques générales. Gouvernement de l'A.O.F. 1910. Gorée, Imprimerie du Gouvernement général 1912. Cercles de Tombouctou (incluant les sédentaires de la Vallée et les nomades de la rive gauche) 85 000 habitants Bamba 22 500 habitants - Bandiagara 264 000 habitants (dont il faut soustraire les populations relevant du poste Sofara).*

<sup>2</sup> *Annuaire statistique du Mali 1971. Cercles de Bandiagara (140 214 habitants), Bankas (126 086 habitants), Koro (136 954 habitants), Douentza (135 868 habitants), Tombouctou (54 234 habitants), Gourma-Rharous (72 522 habitants), Bourem (104 054 habitants).*

<sup>3</sup> Voir p. 493.

<sup>4</sup> Voir p. 45

vers les pâturages de réserve, le gaspillage à des époques prématurées des zones d'attente de mi-saison. L'ébranchage des épineux traditionnellement pratiqué par des chevriers et impossible à contrôler, s'est étendu avec l'extension iklan vers le S.

S'il est impossible de préciser avec exactitude le résultat global de ces diverses évolutions « maximisant » l'utilisation du sol, on peut penser que la charge supportée par un milieu naturel aux potentialités très faiblement élargies a été brutalement, en un demi-siècle, quintuplée. Dans ces conditions, les accidents climatiques habituels au Sahel ont des conséquences de plus en plus dramatiques. Les effets désastreux de la dernière sécheresse (1969-1973) l'illustrent avec une clarté angoissante. Au-delà des insuffisances politiques ou administratives, et des malhonnêtetés locales qui ont pu jouer, ici ou là, à travers la vaste zone sahélienne de Dakar à Djibouti et sur lesquelles l'information attire exclusivement l'attention, le drame récent du Sahel, la probabilité d'une répétition accélérée de semblables désastres, résident dans la contradiction dont il vient d'être parlé à propos du Gourma.

Entre les deux contradictions régionales dont il vient d'être parlé les rapports sont évidents. L'enclavement régional contribue à enfermer les hommes du Gourma dans une situation et une attitude poussant au maximum la simple utilisation traditionnelle du milieu nature : recherche de la sécurité alimentaire à travers les emblavures accrues de céréales au médiocre rendement et un cheptel aussi nombreux que possible, faible incitation à une valorisation commerciale de leur production qu'elle soit agricole ou pastorale, absence d'une économie urbaine dynamique. Cette même relation entre les faits s'observe à leurs conséquences dramatiques. Aux conséquences de ruptures d'équilibre écologique de plus en plus fréquentes provoquées par la seconde contradiction, il est difficile, sinon impossible, d'apporter des remèdes en temps voulu du fait de l'enclavement régional. Au prix d'un transport coûteux, long et à faible débit, on peut acheminer jusqu'à Mopti et Gao des secours. Au-delà de ces deux points extrêmes, éloignés l'un de l'autre de près de 600 km, la capacité des transports s'effondre brusquement et les hommes ne peuvent être aidés que dans une proportion infime de leurs besoins.

La sévérité des conditions prises une à une et l'inextricable nœud qu'elles constituent en leur ensemble, découragent l'observateur, l'action des pouvoirs publics, l'aide internationale et constituent un des défis majeurs du sous-développement. Dans cette situation l'évacuation organisée de certaines régions sahéliennes les plus défavorisées peut apparaître comme une solution valable si on se préoccupe des conditions d'accueil des déplacés. De semblables mesures ont été envisagées et étudiées récemment dans certaines régions du Niger ou du Soudan (5); au Gourma, la question semble devoir être sérieusement posée pour la partie nord de l'espace pastoral Tarnacheq. La pression démographique considérable dans la Vallée entre Tombouctou et Gao, la concurrence conflictuelle qui oppose paysans et pasteurs pour l'utilisation des terres inondées, les résultats limités des études hydrogéologiques confirmant la rareté des eaux souterraines, la dégradation du tapis végétal sur une large bande de la rive Gourma du fleuve, l'aridité accentuée de cette zone située au N du 16° parallèle recevant moins de 300 mm de pluie, engagent à rechercher les modalités possibles d'un allègement de la charge pastorale de la région, paradoxalement la plus élevée du Gourma pour des raisons historiques liant les nomades à l'horizon septentrional de la Boucle. Un décrochement vers le S du centre de gravité des parcours septentrionaux pourrait être encouragé. Des régions d'accueil pourraient être recherchées soit dans la partie orientale du Mondoro, soit dans le Bas-Gourma dans le triangle In Ttililt-Ansongo-frontière voltaïque. Ces deux ensembles disposent de ressources potentielles en eau et pâturages bien supérieurs, tout en étant plus faiblement parcourues.

Le second grand problème du Gourma qui, faute d'une option précise, obscurcit toute perspective à long terme de l'avenir régional est posé par l'avenir du nomadisme et de la sédentarité dans les conditions zonales. Interminable débat que les circonstances récentes ont alimenté de nouvelles discussions. Le nomade est-il destructeur ou conservateur de la nature ? Sans refaire une historique détaillée de cette discussion et des tendances politico-administratives qui ont alternativement prévalu, il n'est pas inutile de rappeler qu'un des jugements les plus sévères à l'égard du nomadisme a été précisément formulé à propos du Gourma, celui de Gaston Mourgues datant d'il y a près d'un demi-siècle (6). Dans l'autre sens les voix ne

---

<sup>5</sup> *Au Niger on a tenté de convaincre certains chefs de tribus Tamacheq du Niger central de trouver une zone d'accueil dans le Téré. Au Soudan occidental, en pays Zaghawa, un déplacement collectif est projeté pour des tribus vivant dans une zone recevant 100 à 300 mm avec réinstallation au Sud du 10° parallèle*

<sup>6</sup> *Mourgues G. 1932: «La nomadisation est une illustration de la loi du moindre effort, elle se refuse à tout aménagement d'où la nécessité du déplacement pour gagner une région voisine dès que les pâturages deviennent insuffisants ou dès que l'eau vient à manquer. De ce même esprit naît le redoutable usage de l'abattage des arbres pour assurer (a nourriture des jeunes capridés; qu'importe si le peuplement dépérit et*

manquent pas. Charles Toupet a fourni une contribution récente à la défense du nomadisme considéré comme une technique conservatrice de la nature dans les limites d'une certaine charge. Il rappelle fort justement sur ce dernier point que « ces techniques extensives s'avèrent particulièrement nuisibles lorsque la charge du bétail excède les possibilités de pâturage. Le gouvernement malien de Modiko Keita s'inspirant de la sédentarisation des nomades réalisé en U.R.S.S., a demandé au « Programme des Nations Unies pour le Développement » d'étudier ce problème prévoyant en particulier des actions-pilote de sédentarisation à Tessit et In Ahara ... A ma connaissance ces projets datant de 1968 n'ont pas été poursuivis et le décret envisagé en 1974 s'inspirant des études de la DIWI vise uniquement une réclamation de l'accès autour des principaux points d'eau du Gourma (7).

Personnellement je pense qu'une politique de sédentarisation complète serait aussi vaine et dangereuse que la poursuite incontrôlée de l'évolution actuelle. Une sédentarisation totale n'est pas possible dans le Gourma. Les points d'eau permanents sont peu nombreux, de capacité limitée et la concentration autour d'eux aboutirait à une dégradation rapide et difficilement réversible des pâturages. Les rives des lacs et du fleuve peuvent déjà difficilement concilier la présence saisonnière des éleveurs et l'extension des surfaces cultivées. Par ailleurs l'histoire du nomadisme montre bien que toutes les grandes entreprises de sédentarisation n'ont fait qu'accompagner les révolutions culturelles et politiques profondes, qu'elles résultent avant tout d'un changement complet et soudain de l'idéologie collective. Qu'il s'agisse du Communisme dans le cas des nomades d'Asie centrale ou de l'Islam dans le cas de la Réforme Wahabite en Arabie et de la Dina chez les Peul de l'Afrique de l'Ouest, il y a mutation. Les faits d'évolution progressive dans le même sens, observables au Sahara septentrional ou en Mauritanie, sont liés à la pénétration de l'économie moderne. Ces deux supports de la sédentarisation, mutation culturelle ou changements économiques, ne s'exercent pas dans le Gourma. Une politique de sédentarisation complète serait une action administrative artificielle, épuisante à mener, et dont les conséquences économiques seraient désastreuses à l'image de ce qui s'est passé chez les Boran des confins de Kenya et de la Somalie où il y a paupérisation du groupe, accentuation des inégalités sociales (8).

Dans l'autre sens il a été observé que la maximisation de l'exploitation humaine aboutissant à un déséquilibre grandissant avec les ressources naturelles ne peut se poursuivre. Cette maximisation est permise par la mobilité à travers un espace très faiblement organisé. Il y a une flagrante opposition entre l'intérêt à court terme de l'individu, champs plus étendus, rotation des cultures plus rapide, cheptel plus nombreux et transhumant sur des distances considérables, et le bien collectif à moyen et long terme. Cette opposition n'est réductible que s'il y a resserrement du cadre spatial dans lequel s'exerce l'activité de l'homme. Chaque individu ne peut prendre conscience de cette opposition que s'il constate que les ressources en espace sont désormais limitées. Il ne peut le faire qu'à travers une collectivité disposant d'un certain territoire. La territorialisation de l'exploitation de l'espace allant de pair avec le renforcement de structures socio-administratives adaptées au milieu humain, telle me semble la voie d'avenir entre une sédentarisation impossible et une mobilité incontrôlée. Cette territorialisation est conçue non seulement comme une structure spatiale et socio-administrative, mais surtout comme la mise en place d'unités de développement et d'aménagement. Cette politique de territorialisation agropastorale en milieu semi-aride a été menée au Kenya (9) et elle est projetée ailleurs par exemple en Iran et en Tunisie. Dans le cadre de ces territoires une mobilité limitée et rationnelle doit être organisée sur les potentialités régionales et non sur des modèles universaux. De ce point de vue les traditions locales doivent être utilisées. Au Gourma elles enseignent le nécessaire aménagement en retenues d'eaux superficielles, héritage proto-historique dont l'ampleur et la signification jusqu'à présent méconnues ont été soulignés dans ce texte. Même dans le Gondo-Mondoro, où il est possible d'utiliser des eaux souterraines il n'est pas souhaitable que le puits polarise la totalité des hommes et de leur cheptel pendant les neuf mois de saison sèche. L'équilibre agrostologique, l'exercice des travaux agricoles rendent nécessaire l'utilisation étalée du territoire qu'on ne peut assurer par la multiplication des puits profonds, donc coûteux.

Face au nomadisme ou à la sédentarité, la voie de la territorialisation me semble la plus adaptée à une région sahélienne comme le Gourma. Le territoire fournissant d'abord l'horizon limité à l'intérieur duquel l'attitude individuelle peut être infléchie dans le sens du bien collectif. En second lieu, il est l'unité d'aménagement et de développement où les potentialités du milieu naturel peuvent être le plus facilement élargies par une action bien adaptée, au « ras du sol », aux conditions locales.

---

*disparaît, la tente sera pliée et hissée sur les bœufs porteurs et la destruction s'opérera un peu plus au sud, génération après génération.» (p. 358).*

<sup>7</sup> Voir chapitre 5, p.

<sup>8</sup> D'après Bexter, 1972.

<sup>9</sup> Sous l'action de D.Pratt avec lequel j'ai eu des échanges de vue très fructueux



Evoquer une action de développement au Gourma est totalement utopique tant que la région n'est pas sortie de l'enclavement géographique où elle se trouve. La réalisation du projet Liptako-Gourma y contribuera dans une certaine mesure (10). Equiper l'Oudalen voltaïque et la région du Gorouol nigérien en moyens de communication améliorés - axe ferroviaire Ouagadougou-Dori-Tambao (11) - transversale ferroviaire Dorf-Téra-Niamey doublée d'une route carrossable en toute saison - route Téra-Bankilaré-Yatakala sur le Gorouol - aménagement du Niger transformant le Gorouol en une voie d'eau navigable - sortirait le Bas-Gourma de son isolement (12). Ce programme avantageant cette région ne prendrait d'ailleurs sa complète justification que s'il était accompagné d'une occupation agro-pastorale densifiée de la partie malienne. C'est précisément ce glissement souhaitable pour soulager le Haut-Gourma qui était évoqué ci-dessus.

Mais la réalisation de ce programme ne sortira pas la plus grande partie du Gourma malien de son isolement. C'est plus à l'O et jusqu'à des points plus septentrionaux, que l'amélioration des relations N-S doit être recherchée, en particulier sur l'axe Djibo-Hombori-Gourma-Rharous, qui est l'épine méridienne de la Boucle du Niger.

Ces voies N-S, nécessaires pour le désenclavement du Gourma, doivent être équilibrées par la modernisation de l'axe E-O existant, mais dont il a été décrit la faible capacité au-delà de Douentza. Faute de cet équilibrage par des relations améliorées avec Mopti-Ségou-Bamako, l'attraction méridionale risque d'accuser le caractère excentrique du Gourma par rapport au cadre malien. Le désenclavement d'une région comme celle qui nous intéresse ne consiste pas seulement à améliorer ses relations avec l'extérieur, mais aussi à lui donner une charpente interne. La Région des Monts, de Douentza à Gossi, au croisement de l'axe E-O et de l'axe méridien Ouagadougou-Djibo-Gourma-Rharous-Tombouctou, doit être conçue comme le nœud central du Gourma et équipée d'un minimum de services fonctionnels (13).

Il nous semble en définitive qu'affronté aux deux paradoxes fondamentaux de sa situation actuelle, dépendance et enclavement « maximisation » de l'exploitation et potentialités déprimées du milieu naturel, le Gourma réclame un jeu d'actions concertées dont les trois principales viennent d'être évoquées : un glissement organisé du centre de gravité pastoral vers le S, une « territorialisation » aboutissant à des unités locales ou subrégionales de développement, un désenclavement du Gourma assorti du renforcement de ses structures spatiales internes.

Le partage du Gourma entre trois Etats et, à l'intérieur du Mali, la division entre la 5e et la 6e Région administratives, illustrent la dépendance régionale des régions limitrophes et ne facilitent pas la compréhension des problèmes spécifiques à la région. Ce dernier type de difficulté est partagé par beaucoup de régions sahéliennes simple « annexes » des régions de vallée ou des régions plus méridionales. Le Gourma est, de ce point de vue, encore une fois, exemplaire des problèmes de la zone.

---

<sup>10</sup> *Projet intéressant les Républiques du Mali, de Haute-Volta ou du Niger.*

<sup>11</sup> *Gisements de manganèse*

<sup>12</sup> *Se rapporter à la figure 14*

<sup>13</sup> *Ces services existent plus ou moins : Service de Santé, Service de l'Elevage, Administration, mais ils ne sont pas fonctionnels, leur défaut de moyen s'expliquant largement par l'isolement régional.*